



LAS VEGAS, USA 6 AU 9 JANVIER 2015

Dans le cadre de l'Instance de Gouvernance sur l'Economie Numérique en Auvergne co-présidée Etat/Région, des ateliers ont été organisés le 10 décembre 2013 sur la thématique « *accompagnement des entreprises du numérique dans leur développement* » et le 21 janvier 2014 avec Clermont Communauté autour de la « *French Tech et la structuration de l'écosystème numérique en Auvergne* ».

L'ensemble des échanges avec les entreprises ont fait ressortir :

- une volonté forte de travailler en réseau
- la nécessité de développer une visibilité de l'écosystème à l'échelle nationale et internationale
- et un accès facilité à des modes de financement adaptés.

Pour répondre à ces attentes, l'ensemble des acteurs publics (Région, Etat, Clermont-Co, ARDE, Auvergne TIC) ont souhaité apporter dès à présent des premières réponses avec :

- l'organisation d'une délégation auvergnate à la manifestation organisée par France Digitale le 11 juin 2014 à Paris
- prochainement, la préparation d'une conférence thématisée sur la « levée de fonds »,
- la **constitution d'une délégation AUVERGNE au CES en janvier 2015 à Las Vegas aux Etats-Unis (plus grand salon international dédié à l'électronique / numérique).**

LE CES (CONSUMER ELECTRONICS SHOW) EN QUELQUES MOTS...

Le CES est un salon consacré au monde de la haute technologie et aux différentes innovations dans le domaine. Au fil des ans, le CES est devenu le plus important des rassemblements de ce style. Ce salon se déroule en tout début d'année à Las Vegas, où entreprises de la filière, donneurs d'ordre, journalistes, acteurs de la recherche, sociétés de capital-risque, représentants gouvernementaux et fêrus de nouvelles technologies se côtoient une semaine durant.

Lors de l'édition 2013, plus de 150.000 personnes ont afflué pour rencontrer les 3.200 exposants. Exposer au CES peut clairement être un tremplin pour tout industriel ou startup qui souhaite se faire remarquer. Cela est d'autant plus vrai que parmi les visiteurs, 64% ont un pouvoir décisionnel très significatif dans leur entreprise. A noter que parmi les industriels présents, 16% des personnes les représentants avaient un pouvoir « d'acheteur ».

Le but du salon n'est pas uniquement d'être une vitrine de démonstration du savoir-faire. Il s'agit bien d'une occasion privilégiée de s'ouvrir à l'international et de rencontrer une **multitude d'acteurs**, afin de générer concrètement des **opportunités de business et de levée de fond**. La capacité de décision au CES est importante, **il faut donc savoir convaincre pour séduire, dans la perspective d'un retour sur investissement peut être intéressant**. En moyenne, près de 80% des entreprises présentes cherchent à rencontrer de nouveaux partenaires ou fournisseurs et à renforcer leur réseau commercial (networking).

Avec la participation financière de :

Avec le soutien de :



UNE DELEGATION AUVERGNE AU CES 2015
« Une opportunité inédite pour les entreprises...
... de faire valoir leur talent au niveau international »

L'Instance de Gouvernance sur l'Economie Numérique souhaite créer une délégation AUVERGNE au cœur de cet événement.

Pour toute structure, être membre d'une délégation régionale comporte beaucoup d'avantages :

Coaching Efficacité Image
Simplicité
Formation Programme
Centralisation Communication
Préparation
Expérience Mutualisation
Visibilité

Par ailleurs, **les acteurs publics**, fortement mobilisés sur ces thématiques majeures pour le développement économique (Instance de gouvernance numérique, Programme Régional d'Internationalisation des Entreprises, S3, ...), **apporteront leur soutien financier** afin de contribuer à la réussite de l'opération.

Au niveau de chaque structure, et comme pour tout événement majeur, la participation au CES implique également un investissement à la fois humain, matériel, et financier, et doit s'inscrire dans une stratégie préalablement réfléchie, définie et préparée

D'où le principe de proposer :

- ✓ un **cofinancement aux alentours de 50% par les partenaires publics**,
- ✓ une part **minorée et minimale** restante à la charge de chaque structure évaluée à **environ 5.000 €*** , sur la base d'une participation de **2 personnes** et pour une structure de moins 250 personnes,
- ✓ une prestation globale « clés en mains » complète, simple et efficace

Cette prestation intègre à la fois un volet « accompagnement » et un volet « logistique » :

- 2 participants par structure (recommandé)
- Différentes phases de formation/préparation individuelle et collectives en amont de l'évènement : intelligence économique, sécurisation de la communication, rencontres avec des experts USA et CES, ...,
- Un coaching permanent individualisé tout au long de l'évènement et des débriefings chaque soir
- Un suivi après le salon pour optimiser la concrétisation des opportunités générées au CES
- Une communication globale sur la délégation Auvergne
- Vol et hébergement
- Accès au CES et aux conférences
- Stand individuel sous une bannière collective « Auvergne »

Avec la participation financière de :



Avec le soutien de :



**Bien entendu, ces éléments sont encore en cours de définition (logistique, formations, ...) et sont susceptibles d'évoluer afin de vous apporter une solution complète correspondant à vos attentes et à vos besoins.*

Avec la participation financière de :



Avec le soutien de :



MON ENTREPRISE AU SEIN DE LA DELEGATION AUVERGNE AU CES 2015
« Je suis intéressé, comment participer ? »

✓ Etape 1 : Phase de communication sur l'événement

Toutes les **structures innovantes** (entreprises, startups, laboratoires, ...), qui sont éventuellement intéressées pour exposer au sein de la délégation AUVERGNE lors de l'événement doivent **entrer rapidement en contact avec l'Agence Régionale de Développement Economique (ARDE)** pour manifester leur intérêt.

Coordonnées du contact :
Jérémy MONTAGNÉ
Julie DEBITON
Agence Régionale de Développement Economique
04 73 19 60 18 – 04 73 19 60 34
leCESminteresse@arde-auvergne.com

✓ Etape 2 : Parution des informations définitives (modalités, coûts, ...) et conditions à remplir pour faire partie de la délégation

Le nombre de place au sein de la délégation sera limité.

A la parution des documents informant :

- des modalités d'inscription,
- du programme d'accompagnement,
- de l'offre finale qui sera proposée,
- du coût,
- des critères d'éligibilités,
- ...

Il sera demandée aux structures ayant manifesté leur intérêt de **confirmer leur participation en remplissant un formulaire de pré-inscription** qui leur sera transmis

✓ Etape 3 : Sélection des structures en fonction des critères imposés par le CES.

Une sélection sera faite parmi les structures préinscrites en fonction du nombre de place disponibles et des conditions imposées par les CES 2015 pour pouvoir exposer.

L'ordre d'inscription sera également pris en compte dans l'attribution des places ; « les plus rapides à s'inscrire augmentent leur chance »

Les structures retenues devront valider leur participation par une inscription définitive et pré-réserver leur place avec le paiement d'un acompte.

Avec la participation financière de :



Avec le soutien de :

